

Décision

Générale

colonial

Décision n° 199-211-1914 Mesure Diverse.

n° 199-211-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

22 mai 1914

Numéro JO

n° 211 du 31/05/1914

Date du numéro

31 mai 1914

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 6 mois à passer en France est accordé à M. Parès, commis principal de deuxième classe du cadre local des Postes et Télégraphes.